

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'ins	Date d'inspection		
Christelle Noel	2011795		Le 14 févr	Le 14 février 2023		
Nom de l'établissement				Numéro d	e téléphone	
Garderie chez Tetelle			(506) 344-5577			
Adresse						
151 chemin Haut-Lamèque Haut-Lamèque NB E8T 3M8						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste				
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlem		Date limite pour être conforme Date d'at de la con		
Commentaires généraux						
Ratio respecté lors de ma visite d'inspection. L'aire de jeux, la surface protectrice et les modules de jeux seront inspectés au printemps-été.						
Pendant ma visite, c'est le jour de la Saint-Valentin. Les éducatrices enfilent les activités, à mon arrivée les enfants terminent leur collation. Par la suite, les enfants qui ont le goût peuvent aller une histoire pendant que l'autre éducatrice nettoie la table et prépare pour une activité de table. Les enfants qui ont envie font une activité de logique (qui suis-je?) L'exploitante m'a remis la dernière version du guide pour parent, comme discuté avec l'Inspectrice-Enquêtrice. La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.						
original signé par Sylvie Richardson Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	nte	Le 14 f	évrier 2023		
original signé par Christelle Noël Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le 14 f	évrier 2023		
and the state of the state of the person in a design to						